

#7 Décembre 2024

La lettre de l'Académie de l'île de La Réunion

Agenda de l'Académie

Réunion du bureau (à 8 h30)

Samedi 08 février 2025

Assemblée générale (à 9 h)

Samedi 22 février 2025

Bureau

Christian Landry (Président)
Gilbert Aubry (Vice-président)
Virginie Motte (Secrétaire générale)
Mario Serviabile (Trésorier)

Les membres qualifiés

M. Bertin (diffusion du Bulletin), J.-L. Clairambault (secrétaire adjoint), G. Gauvin (site du Boucan), J. Gruchet-Aubry (trésorier adjoint & juriste conseil), R. Lucas (événements & expositions), S. Ribes-Beaudemoulin (coordination de la Lettre de l'AIR).

Équipe de rédaction

Gilles Gauvin, Jérôme Gruchet-Aubry, Christian Landry, Raoul Lucas, Virginie Motte, Sonia Ribes-Beaudemoulin, Sabine Thirel.

Retrouvez-nous sur

<https://leboucan.fr/>

Contact

academie.iledelareunion@gmail.com



« Raymond Lucas enfant ou Ti-Lucas sous le pié de fruits à pains », illustration de Tehem pour le livre « Flore Mazigador, Histoires et contes créoles des plantes magiques de La Réunion » de Céline Aho-Nienne, paru en 2023.

Le mot du président

Chères académiciennes, chers académiciens, chères lectrices et chers lecteurs,

Pour clore l'année, l'Académie a consacré sa dernière plénière à une matinée d'études sur le thème « *Le patrimoine et l'espace public* ». Huit académiciens ont proposé leur réflexion sur des sujets variés : le patrimoine culturel et naturel, la conscience patrimoniale, l'implication citoyenne dans la protection et la mise en valeur du patrimoine, les enjeux liés aux patrimoines en conflit, les dénominations des espaces publics, les politiques mémorielles, et enfin, l'apport des arts à la (re)découverte du patrimoine.

Ce fut une séance riche d'échanges et de partages dont nous garderons la trace. Les contributions de cette matinée seront publiées dans le prochain numéro du Bulletin de l'Académie, qui fera peau neuve en 2025 : un nouveau style, des contenus repensés, et une gouvernance renouvelée.

Notre Académie poursuit son évolution et s'ouvre à de nouveaux horizons. Nous sommes ravis d'accueillir un nouveau membre correspondant, venu enrichir nos rangs depuis l'île Maurice.

Cette 7^e Lettre est l'occasion parfaite de partir jusqu'à l'île sœur, pour une rencontre avec une éminente personnalité mauricienne.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne lecture.

Christian Landry

Zoom sur la réédition du recueil «Les Sensitives» d'Ernest Cotteret



« Les Sensitives » d'Ernest Cotteret - édition 2024.

À l'approche du 20 décembre, « fête réunionnaise de la liberté », l'Académie de l'île de La Réunion, en partenariat avec ARS – Terres Créoles, propose à la délectation des amoureux de la poésie une nouvelle édition du recueil « Les Sensitives » de Ernest Cotteret. Recueil publié en 1862.

Qui est Ernest Cotteret ? Un « Créole de l'île de La Réunion », poète chrétien, mystique, abolitionniste et républicain. Son parcours de vie s'échelonne de 1824 à 1867. Son éducation est marquée par la piété mariale de sa mère. D'une extrême sensibilité, comme poète, il se compare à une sensitive. Plante « trompe la mort » avec laquelle s'amuse les enfants.

Il a l'impression de ne pas être à la hauteur de la mission prophétique de la poésie. D'ailleurs, tout aurait déjà été dit en la matière. Pourtant, son poème « À Auguste Lacaussade » (1850) est couronné par l'Académie.

La pièce maîtresse de son œuvre poétique est sans conteste « Le Chant du Vieux Nègre », publié déjà en janvier 1847. Nous sommes à deux ans avant la proclamation de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, le 20 décembre 1848. Chant prophétique d'un auteur visionnaire providentiel. Le vieil esclave, ancien roi à Madagascar, chante sa détresse avec un cœur magnanime : « Oh ! si vous nous rendez alors la liberté/Nous vous pardonnerons notre captivité. »

Et Ernest Cotteret, pour sa part, dans la géopolitique d'une Europe qui se déchire au XIX^e siècle, se situe courageusement en artisan de paix : « Plus de haine entre nous, plus d'envie ici-bas ! Que la fraternité seule guide nos pas (...) »

Gilbert Aubry

Parole d'académicien

Wokisme : Tocqueville n'a jamais eu autant raison !

La démocratie est plus qu'un régime politique : c'est la liberté, c'est l'égalité, selon TOCQUEVILLE, même si elle tend à générer de l'individualisme. Le XX^e siècle lui donne raison : la proclamation des libertés et droits individuels est particulièrement affirmée : combien de textes internationaux relatifs aux libertés fondamentales ont-ils été signés depuis 1945 ?

Parallèlement, l'égalité sociale est apparue avec force et de manière récurrente : la décolonisation, la fin des régimes d'apartheid ou de ségrégation raciale, les processus d'aide au développement visent tous la recherche d'égalité sociale. C'est dans ce contexte qu'apparaît... le wokisme. Il interroge profondément les fondements de nos sociétés occidentales.

L'irruption tumultueuse de la pensée woke. Dans son discours dans l'Ohio, en 1965, Martin Luther KING demande à la jeunesse américaine de lutter pour les droits civils. Il l'invite à combattre la ségrégation sous toutes ses formes, à rester éveillée... en anglais à rester *woke*... Son message d'unité sera dénaturé, notamment par les tenants de la discrimination positive... Le wokisme militant est sur les rails.

Depuis, il désigne la volonté de régler les injustices, qu'elles soient ethniques, sexuelles, religieuses, de genre, etc... Il s'applique aux rapports sociaux, à l'expression publique des idées, à la manière de penser, qu'il entend reformater. Il prend alors toute sa portée. Il vise à remettre en cause les fondements de notre cohésion sociale héritée des lumières, que la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* traduit tant sur le plan politique qu'en droit. Avec le wokisme, la loi n'est plus le contrat social, elle devient l'instrument protégeant les groupes minoritaires, contre la majorité. C'est une pensée de rupture sur le plan juridique, révisionniste en ce qui concerne l'histoire et la culture, obscurantiste s'agissant de la science.

Une rupture juridique. Le wokisme cherche à constituer des groupes minoritaires, qu'il considère par nature, comme des victimes de la société. La primauté des minorités, le rejet de la loi deviennent alors une fin en soi.

• **Les minorités contre la majorité.** Traditionnellement, les discriminations sont inconstitutionnelles : « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ». Or, avec le wokisme, l'égalité entre les individus est combattue au profit d'une conception diamétralement opposée : l'égalité communautariste. En tant que théorie de l'affirmation des minorités, la pensée woke recherche la différence, la blessure, pour distinguer, classer, opposer les personnes. L'orientation sexuelle, la race, le genre, la religion sont autant d'éléments distinctifs et créateurs de droits. Ils servent à souder des groupes factices, qu'elle considère comme sujets de droit. La segmentation de la société en groupes minoritaires rend l'intérêt général indéfinissable. Ainsi, la portée de la loi et du droit, se trouve affaiblie.

• **Le rejet de l'ordre établi.** La loi étant la même pour tous, il est logique, tous soient « *également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, (...) sans autre distinction que celle de*



Portrait d'Alexis de Tocqueville par son ami le peintre Théodore Chassériau, in, *Le Point H.S., Alexis de Tocqueville. La passion de la liberté*, mai-juin 2018, p. 4.

leurs vertus et leurs talents ». Néanmoins, France Télévision dénombre les acteurs selon la couleur de leur peau, dans les films diffusés par le groupe, pourtant de service public... La question du talent devient secondaire... surprenant ! Au nom de son idéal, le wokisme s'autorise à remettre en cause les mesures traditionnelles de l'égalité, considérées comme une source d'injustice.

Les droits fondamentaux sont écartés : combien d'acteurs, d'auteurs... sont, mis à l'écart ou jetés en pâture à la vindicte populaire, puisque leurs actes ou discours heurtent les minorités - sans même une condamnation judiciaire préalable ? Ainsi, comprend-on que la présomption d'innocence, la liberté d'expression, le droit à ne pas être diffamé sont écartés dans un système woke : ce ne sont que les armes de la majorité qui protège ses membres. La remise en cause des droits individuels est un combat woke par nature !

La remise en cause des références culturelles. Le

wokisme veut effacer l'histoire, réécrire les œuvres pour les rendre conformes à ses standards. C'est la *cancel culture*. Il faut couper la minorité du référentiel culturel national, et d'empêcher l'expression des idées contraires à celles qu'elle entend imposer. De ce point de vue, c'est une véritable pensée autoritaire :

• **Le langage doit s'adapter :** l'écriture inclusive est promue. On bannit les expressions qui dérangent : un député réunionnais n'a-t-il pas, réclamé qu'on ne parle plus de « *travail au noir* », l'expression est jugée méprisante.

• **Les œuvres sont réécrites :** pour ne pas choquer, les œuvres sont purgées de tout ce qui peut heurter : les *Dix petits nègres* d'Agatha CHRISTIE sont devenus... *Ils étaient dix*, le mot « nègre » est jugé trop offensant. DISNEY réécrit les scénarios de ses films pour être plus inclusifs : les sept nains ne sont plus... des nains. La sensiblerie justifie ce grand effacement culturel. Toute aspérité, toute nuance, tout terme pouvant choquer doivent être extraits du discours dominant.

• **Le récit historique est révisé :** ici on déplace une statue, là on débaptise les rues : elles ne cadrent plus avec un roman national (ou local) repensé pour être plus inclusif. Mais, l'inclusion n'est qu'apparence, puisqu'il s'agit de gommer du discours historique, tout ce qui relève de l'histoire et de la culture communes, ou de le tourner en dérision

Au final, le Wokisme, sous couvert d'égalité entre des minorités qu'il a lui-même définies, promeut une idéologie de rupture. Il veut un ordre nouveau, refonder l'ordre établi et tout le référentiel culturel de nos démocraties occidentales.

Or selon TOCQUEVILLE, « *à mesure que les citoyens deviennent plus égaux et plus semblables, (...) c'est de plus en plus l'opinion qui mène le monde* »... L'opinion n'est-elle pas le vrai ressort du wokisme ? L'égalité justifiera-t-elle alors une certaine forme de pensée qui devra s'imposer à tous ? Pour préserver la liberté d'opinion, socle de nos démocraties, les questions de la culture, de l'instruction et de l'éducation deviennent primordiales.

Lumière sur

Le marché de Noël aux Avirons

Les marchés de Noël, en cette période de l'année, ce n'est pas ce qui manque, ici comme ailleurs. Toutefois, c'est la première fois qu'il y a un marché de Noël aux Avirons, les 14 et 15 décembre. Si proximité et authenticité sont les deux principales cartes qui caractérisent ce projet, inédit dans cette commune dynamique, où l'Académie a désormais ses bureaux, plusieurs autres éléments font la singularité de cette manifestation.



La belle maison familiale où se tient le marché de Noël, les 14 & 15 décembre.
© Samuel Angama

Il y a d'abord le fait qu'elle relève d'une initiative privée, ce qui en soit n'a rien de spécifique, sauf à s'intéresser à son promoteur, qui a tout juste 27 ans cette année, avec un cursus peu ordinaire. Scolarité dans les établissements des Avirons, sa commune natale, classes préparatoires dans un grand lycée parisien, étudiant dans la prestigieuse Ecole de commerce et de management, une des plus anciennes d'Europe, et qui est de rang mondial, l'Emlyon Business school, puis la London School of Economics, où il réussit brillamment à son diplôme de troisième cycle en Finance. Les études achevées, c'est l'entrée dans le monde des institutions financières de renommée internationale, à Londres et à Paris, comme analyste financier, avant de faire le choix de revenir aux Avirons pour se consacrer au développement et à la mise en valeur du patrimoine familial et de s'inscrire en formation au CFPPA de Saint-Joseph, comme responsable agricole.

Il y a ensuite la biographie familiale du promoteur où l'on croise du côté de son ascendance maternelle, Paul Hermann, son arrière-grand-père, brillant instituteur de la colonie, promoteur de l'apiculture réunionnaise, érudit, Avironnais d'adoption et membre fondateur de notre Académie, et du côté paternel une lignée de grands exploitants agricoles et d'ingénieur.

Il y a enfin le cadre de cette manifestation, avec sa magnifique maison créole, qui accueille les artisans et créateurs de ce marché de Noël.

Autant de raisons qui font que l'Académie est heureuse de participer à ce marché de Noël, une première pour elle, avec plusieurs de ses membres (Monseigneur Aubry, Gilles Gauvin, ...), par des dédicaces de leurs ouvrages et la conférence d'Éric Ferrère, également premier magistrat de la commune, portant sur "*Biodiversité et peuplement des Avirons*".

Raoul Lucas

Pépite

Adolphe d'Hastrel (1805-1874)

Étienne Adolphe d'Hastrel de Rivedoux (Neuwiller-lès-Saverne, Bas-Rhin, 1805 – Nantes, Loire-Atlantique, 1874), plus connu sous le nom d'Adolphe d'Hastrel. Issu d'une famille de militaires, fils cadet d'Étienne d'Hastrel, baron et général d'Empire, Adolphe va suivre un destin tout tracé. Élève de l'École royale militaire de La Flèche (ancien Prytanée militaire sous le premier Empire) de 1816 à 1823 pour intégrer l'École de Saint-Cyr de 1823 à 1825. À la sortie de Saint-Cyr, le jeune homme s'engage comme canonnier dans l'infanterie coloniale à Toulon avec l'idée de parcourir le monde. Capitaine d'artillerie de marine, curieux de tout, il met à profit ses aptitudes et sa passion pour le dessin lors de ses multiples escales. Il nous laisse de ses voyages des dessins et des études qu'il peint sur le vif.



ad. d'Hastrel

Carte de visite d'Adolphe d'Hastrel : tirage photographique de petit format (5,5 x 9,2 cm) collé sur un support en carton de 6,4 x 10,4 cm. Le cliché peint à l'aquarelle par A. d'Hastrel lui-même est dédié à un ami et signé. Sur ce portrait unique réalisé entre la fin des années 1860 et le début des années 1870, A. d'Hastrel porte l'insigne d'officier de la Légion d'honneur. Coll. Eric Boulogne

Le 22 septembre 1834, Étienne Adolphe d'Hastrel de Rivedoux épouse sa cousine Louise Sophie Stéphanie d'Hastrel de la Chabossière. De cette union naîtront deux enfants : Ludovic Alphonse en 1835 et Louise Cécile Stéphanie en 1837.

Le 14 juin 1836, le lieutenant d'Hastrel embarque à bord de la corvette l'*Aube* pour l'océan Indien. Affecté à l'île Bourbon du 24 septembre 1836 au 29 octobre 1837, il va profiter de son séjour pour dessiner d'après nature des sites de la colonie, des scènes de vie et une multitude de personnages dans leurs costumes. En 1847, sort (chez Victor Delarue, Impr. Lemercier, Paris) l'*Album de l'île Bourbon* composé de trente-six lithographies en deux tons, en noir et blanc sur fond beige.

Eric Boulogne

Coup de cœur

Objets en verre de La Réunion, aspects de métissages

L'inventaire des objets en verre, livrés par la multiplication des fouilles archéologiques conduites à La Réunion, contribue à la compréhension des modes de vie et des activités pratiquées depuis les premiers temps de l'occupation de l'île.

Contrairement aux terres cuites, le verre domestique n'est pas produit sur l'île. On importe à La Réunion toutes sortes de verres : vitres, éclairage, vaisselle, bijoux, lunettes, instruments agricoles et principalement des produits issus de l'agroalimentaire européen conditionnés en flacons, bouteilles et bonbonnes : huiles surfines, vins et eaux-de-vie, salaisons, condiments, friandises, médecines, parfums, eaux minérales, champagnes, bières et sodas. Les raisons pour lesquelles la société réunionnaise importe de la vaisselle ou des denrées conservées sous verre sont assez variées. La plus évidente découle d'une raison sanitaire. Le verre est un matériau qui garantit la conservation, en quelque sorte la fraîcheur, grâce à ses qualités physico-chimiques totalement neutres, qualités non négligeables dans un circuit maritime long. La seconde raison relève du goût des consommateurs et d'une question de mode. Au XVIII^e siècle, le colon européen veut retrouver le goût des aliments familiers ou des objets mobiliers laissés en métropole mais, au XIX^e siècle, l'ensemble de la société réunionnaise veut être à la page des nouveaux produits en vogue en Europe plébiscités à grand renfort de publicités dans la presse quotidienne.

Les centres verriers français vont alors proposer à la clientèle des colonies des catalogues standardisés de contenants et de vaisselles, produits à échelle industrielle. Si les verres archéologiques retrouvés aux Antilles françaises correspondent aux modèles des catalogues, ceux retrouvés à La Réunion montrent que l'hybridation s'est faite dans les deux sens !

En effet, l'étude des verres archéologiques réunionnais, datés du XIX^e siècle, donne lieu à des résultats inédits comme, par exemple, la découverte systématique d'un gobelet, pourvu de décors moulés, dans la plupart des contextes fouillés : Saint-Paul (Entrée Est Lot 3 et usine de Grand fond) Saint-Denis (Quadrilatère Océan) et Saint-Pierre (Maison Canonville).

On retrouve ce gobelet dans les corpus de magasins portuaires,



Verre à rhum, Saint-Paul Entrée Est Lot 3, n° 974/2018 - 881/114 - 0085 © L. Serra

dans un contexte de circulation, dans les rejets de fosses domestiques, dans un contexte de consommation, et enfin dans les vestiges d'habitations sucrières, dans un contexte de production.

Les indices typologiques de ce gobelet semblent indiquer la recherche de qualités ergonomiques (le tenir bien en main) et esthétiques (le décor personnalisé). Pour toutes ces raisons il peut être identifié comme un « verre à rhum ». Il pourrait s'agir d'une commande des distillateurs réunionnais qui choisissent de se distinguer des autres îles sucrières comme Maurice, Mayotte ou les Antilles



Moniteur de La Réunion, 1869.

© Archives Départementales de La Réunion, presse ancienne

L'originalité de La Réunion réside dans le fait que c'est un verre à déguster qui est choisi comme objet marketing pour identifier le rhum de l'île et non pas une bouteille. Et, de plus, que ce choix s'opère tôt, dès le début du XIX^e siècle. Par comparaison, il faut attendre 1910 pour trouver le premier design d'une bouteille à rhum locale : le modèle triangulaire de la maison Isautier.

Dans ce processus de métissage, on pourrait également citer l'exemple des flacons de pharmacies dionysiennes, personnalisés, pour conditionner un sirop préparé par un pharmacien de l'île, à base de plantes locales (Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion, vol. 39). Cet aspect créatif, médical et commercial, n'a pas été observé dans les corpus antillais.

Ce qui est passionnant dans l'étude de la culture matérielle de La Réunion, c'est qu'elle nous donne à voir un instantané de la vie secrète des objets. On pense alors à cette phrase scandée par Raymond Devos : « Et soudain la question s'est posée dans mon esprit fulgurant, objets inanimés avez-vous donc une âme ? ». La commande réunionnaise d'un verre créolisé témoigne d'une vitalité économique unique dans le paysage colonial du XIX^e siècle.

Les académiciens ont participé

Manifestations / Conférences



. *Roses de Bourbon* (Nadia Charles). Exposition de dessins à Mascarin, Jardin Botanique de La Réunion (Ste-Rose, le 22 septembre-8 décembre).

. *Réseau BRIDGES : Pêche et Biodiversité dans l'Océan Indien* (J.-L. Clairambault), Université de La Réunion (St-Gilles, 25-26 septembre).

. *Les photographies de saint-Joseph au début des années 1900* (Christian Landry). Conférence (Manapany-les-Bains, 26 septembre).

. *Formation maintenance chariots cavaliers hybrides Kalmar* (J.-L. Clairambault), Sermat-SAMR/MIH (Le Port, 21-31 octobre).

. *3^e Biennale Internationale d'Architecture Tropicale* (J.-L. Clairambault), École d'Architecture de La Réunion (Le Port, 5-7 novembre).

. *Quelques traces tangibles de la présence des Engagés : les tombes des Foukienoises et autres éléments* (Edith WONG-HEE-KAM,). Cycle de conférences sur l'engagisme (St-Pierre, 9 novembre)

. *Gestion des plantes envahissantes face au changement climatique* (J.-L. Clairambault). Programme de Coopération SANParks-PNRUN (St-Pierre, 13-15, 17 novembre).

. *Le maillage des ports de l'océan Indien occidental établi par les lignes des Messageries Maritimes entre 1864-1914* (Danielle Barret) dans le cadre du colloque annuel de la Semaine de l'Histoire de l'Indianocéanie (AIHOI) (Médiathèque de Saint-André, 18-23 novembre).

. *Edmond, la Rencontre d'un Noir et d'une orchidée* (Mario Serviabile). Conférence devant les membres d'Innerwheel (St-Denis, 18 novembre).

. *Les panneaux du sentier littoral* (Nadia Charles). Installation sur la plage de l'Hermitage (St-Paul, à compter du 19 novembre).

. *IMAGIN'AIR, dessins et peintures* (Deborah Roubane). (Mairie de St-Leu, 22 novembre).

. *Centenaire de l'entrée de Jaurès au Panthéon* (Mario Serviabile). Plaque commémorative à Saint-Denis sur le Boulevard Jean Jaurès par la maire de Saint-Denis (23 novembre).

. *La Réunion sportive : naissance d'un géant régional* (Mario Serviabile). Conférence à l'occasion du 50^e anniversaire du CROS (St-Denis, 23 novembre).

. *Hommage à Chloé, victime d'un féminicide* (Mario Serviabile). Rond kozé sur la violence faite aux femmes (Le Port, 25 novembre).

. *Le Gaullisme, Voyage dans une Espérance* (Mario Serviabile). Conférence au palais de la Source (St-Denis, 28 novembre).

. *Hommage à Sarda-Garriga* (Mario Serviabile). Conférence au pont de l'Escalier (Salazie, 16 décembre).

. *Salon du livre au musée de Villèle* (Gilles Gauvin), dans le cadre des festivités du Gran 20 desanm (St-Paul, 19 décembre).

Ne ratez pas ! (janvier à mars 2025)

Manifestations / Conférences

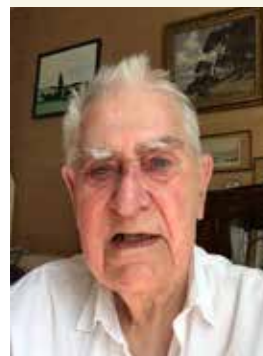
. *Les Suds*, un exposition immersive des œuvres de l'Iconothèque de l'océan Indien (création de Lionel lauret) et *Tout' shomin i amèn Terre Sainte*, une exposition des œuvres d'art contemporain sélectionnées parmi les collections de l'Artothèque du Département et celles de la ville de Saint-Pierre par des élèves du collège de Terre Sainte, sous la direction de l'artiste Tatiana Patchama. (Centre culturel départemental «Le Sud» à partir du 25 octobre).

. *Le voyage de la porcelaine de canton à l'Europe - Le goût de « l'or blanc »*, la nouvelle exposition du Musée Des Arts Décoratifs de l'Océan Indien (Madoi) (Domaine de Maison Rouge à Saint-Louis, jusqu'en février 2026).



Hommage à

Jean-Claude Rey, membre correspondant



© Archives familiales

Jean-Claude Rey est né à Moka le 11 juillet 1928, dans une île Maurice alors colonie britannique. Il est donc sujet de Sa Majesté. Il est décédé à Angers, le 17 mai 2024.

C'est à La Réunion, où il est venu achever ses études secondaires au lycée Leconte de Lisle, que Jean-Claude est naturalisé français en 1946, juste avant d'embarquer pour la France, direction la Faculté de médecine de Paris.

En classe de philosophie, il a notamment pour condisciples Jean Mas, futur membre de notre Académie et Yves Drouhet qui la présidera. A l'internat, il a pour compagnon de chambrée Joseph Mondon (promu cette année membre d'honneur de notre Académie) qu'il retrouvera à Paris. Ensemble ils animeront l'Amicale des Etudiants réunionnais en France.

Au terme de ses brillantes études de médecine, il se spécialise en orthopédie, adulte et pédiatrique. Il fait de la clinique Saint Léonard d'Angers, qu'il rejoint en 1967, un pôle d'excellence en orthopédie. Ses travaux et publications, qui sont de grande renommée, le conduisent à exercer d'importantes responsabilités académiques dans le développement de ce secteur.

Membre correspondant de notre Académie depuis 1981, Jean-Claude Rey était également membre de la Société des Amis de Mahé de Labourdonnais, dont il assurera la présidence pendant plusieurs années.

Raoul Lucas

Fenêtre sur l'Indianocéanie

« La chanson inachevée » de Jean Claude de L'Estrac

On doit à Jean Claude de L'Estrac l'imposition du néologisme « Indianocéanie », inventé par l'écrivain mauricien Camille de Rauville, dans le débat public alors qu'il était Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), qui réunit l'Union des Comores, la France / Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Jean Claude de L'Estrac est une figure majeure de la République de Maurice. Ancien journaliste et directeur de presse, il a été plusieurs fois ministre. Il est l'auteur de plusieurs livres, dont « Passions politiques », « Mauriciens, enfants de mille combats » et « Le Pacte brisé ». Il a été élevé par la France au rang d'officier de la Légion d'Honneur en 2011.



« La chanson inachevée », Jean Claude de L'Estrac, Pamplemousses Editions, 2024.



Jean Claude de L'Estrac quand il était Secrétaire général de la COI de 2012 à 2016. © Archives privées

Au cours d'une conversation téléphonique, Jean Claude de L'Estrac m'a parlé de son nouveau livre. J'ai compris tout de suite que « La chanson inachevée » se distingue de ses autres livres.

Je me suis fait un devoir d'assister à son lancement. Car l'auteur est un ami de longue date. Et son épouse, Solange, que je connais également, est au cœur de l'ouvrage.

J'ai déjà dit que tous les livres sont en quelque sorte autobiographiques, car ils font partie de la vie de l'auteur. Mais certains le sont plus. C'est le cas de « La chanson inachevée ».

De nombreuses personnalités de la presse et de l'édition mauricienne ont participé au lancement de cet ouvrage, préfacé par le Docteur Priyanka Beedasy, neurologue de Solange de L'Estrac. Je retiens de sa préface ces quelques phrases : « Sait-on ce que vivre avec une maladie neurodégénérative implique pour l'individu et la famille ? Dans ce livre, l'auteur nous emmène dans un voyage d'amour, de mémoire et de résilience. A travers ses yeux, nous faisons l'expérience des signes et symptômes au quotidien d'une mémoire en déclin. »

Alain Gordon-Gentil, auteur et directeur de « Pamplemousses Editions, qui a publié « La chanson inachevée », a fait une présentation, brève et profonde, du livre. Je l'ai même félicité pour ces mots : « La présence trop absente de l'autre... »

À retenir également le témoignage bouleversant de Francis Piat qui a raconté comment sa femme lui a dit un jour qu'elle cherchait Francis. Au téléphone, Jean Claude m'avait dit cette phrase terrible : « Elle ne me reconnaît pas. »

On trouve évidemment des épisodes douloureux dans le livre. Par exemple celui-ci : « Ce matin, je suis entré brusquement dans la

chambre, elle était assise, bien coiffée, portant une robe rouge, face à un miroir en pied, en train de converser avec elle-même. Elle posait des questions à sa propre image : Tu es bien aujourd'hui ? disait-elle toute souriante... Je n'ai pas pu le supporter. J'ai fermé la porte, je suis reparti engourdi de nouvelles questions. »

Finlay Salesse, modérateur, ami d'adolescence de Solange et présentateur de « Dimanche Culture » sur Radio One, a eu raison de lire le début du livre : « Cette histoire, heureuse et grave à la fois, fallait-il que je la raconte ? Pourquoi ? Pour qui ? Je sais bien que celle à qui elle est vraiment destinée ne la lira jamais. Elle ne sait plus lire. »

Pour qui écrire ?

* D'abord pour ceux / celles susceptibles d'être atteints d'une maladie neurodégénérative comme la maladie d'Alzheimer, leurs proches et les « auxiliaires de vie » qui doivent s'occuper d'eux. Ce n'est pas pour rien que ce petit livre est imprimé en gros caractères !

On y trouve une documentation énorme réunie par l'auteur au fil du temps. On compte 19 références dans la bibliographie, dont 10 titres de livres imprimés ! Parmi ces titres : « Contented Dementia » de James Oliver, « The Brain that Changes Itself » de Norman Doidge et « Alzheimers Disease For Families, Spouses and Friends » du Dr Barry Reisberg.

Pour illustrer l'utilité de ce livre, je reviens sur cet extrait, où l'auteur cherche à connaître les causes de la maladie : « Le plus souvent les neurologues expliquent qu'elles sont multifactorielles... Des chercheurs ont constaté que des variations dans les gènes pouvaient influencer l'accumulation de la protéine bêta-amyloïde dans les cellules du cerveau. La maladie serait la conséquence de ces plaques, dites plaques séniles. »

Je relève également l'importance de la musique dans la vie passée et présente des patients. C'est ainsi que Solange aime toujours les vieilles chansons. « Plus troublant encore est de l'entendre entonner à haute voix « Que c'est beau la vie » de Jean Ferrat. Elle chante, en souriant... Là, Solange possède les paroles. Distinctement. Comprend-elle leur sens ? » Le dernier chapitre du livre porte d'ailleurs le titre « Que sera sera », la chanson que Solange chante chaque jour et que Jean Claude écoute « sur la mer démontée » de ses peurs...

* Pour l'auteur également. L'écriture a ici un caractère thérapeutique. C'est une forme de catharsis. La rédaction de « La chanson inachevée » aide Jean Claude à se libérer en quelque sorte du poids de son expérience quotidienne. Sans compter que l'auteur revient sur son grave accident cérébral en mai 2006 lorsqu'il a fallu l'évacuer par avion médicalisé en Afrique du Sud pour une craniectomie : « L'opération a été une réussite mais Solange a été très bouleversée. Cet épisode me laisse la question non résolue de savoir si les problèmes de santé de Solange sont la conséquence de ce traumatisme émotionnel. »

Je garde de Solange le beau souvenir de cette virée faite à l'îlot Bernache avec J.M.G. Le Clézio et du succulent repas mauricien qu'elle nous avait concocté et que nous avons ensemble dégusté.

Issa Asgarally
Membre correspondant
de l'Académie de l'île de La Réunion (île Maurice)